

▼ ÉNERGIES RENOUVELABLES



Cegelec réalisera la première ferme éolienne en Algérie

Cette première expérience s'inscrit dans une politique gouvernementale visant à répondre aux besoins en électricité des populations locales dans les régions sahariennes.

PAR ALI IDIR, À ALGER

Algérie veut développer l'éolien pour réduire sa dépendance vis-à-vis du gaz naturel dans la production d'électricité. Le projet de réalisation de la première ferme éolienne du pays, d'une capacité de 10 mégawatts (MW), a franchi lundi une étape décisive avec l'attribution du contrat au groupe français Cegelec pour près de 23 millions d'euros. Cegelec était en concurrence avec l'espagnol Comsa Emte (Espagne), le consortium chinois CECIC/CGC et la société française Vergnet.

D'une superficie de 30 hectares, le site d'implantation de la ferme éolienne est situé à Kabertene, à

73 km au nord de la ville d'Adrar, dans le Sahara algérien. La ferme devrait voir jour dans un délai vingt à vingt-cinq mois, selon Sonelgaz, le groupe public qui détient le monopole de la distribution de l'électricité et du gaz en Algérie.

■ EXPÉRIMENTATION

« À travers le projet de réalisation de la première ferme éolienne en Algérie, nous visons à développer une technologie éolienne et à tester le comportement de ce type d'équipements en milieu saharien, caractérisé par de fortes variations de températures et par des vents de sable pouvant influencer sur leur fonctionnement », a précisé un porte-parole. Si Sonelgaz veut développer l'éolien dans certaines ré-

gions, notamment au sud du pays, c'est pour alimenter en électricité des villes et des villages enclavés.

Le projet s'inscrit dans un vaste plan de développement des régions sahariennes, initié par le gouvernement pour fixer les populations locales et avant tout satisfaire leurs demandes en électricité. Le gouvernement a également décidé de diviser par deux le prix de l'électricité dans le sud du pays par rapport au nord. L'alimentation en énergie éolienne dans le sud algérien, où il fait très chaud en été, connaît souvent des coupures en raison d'un réseau insuffisant et d'une demande en forte hausse ces dernières années, conséquence d'une utilisation massive de climatiseurs par les administrations et les ménages.

Le groupe accentue sa présence dans les énergies renouvelables en France et à l'étranger

Hydraulique, éolien et solaire... la filiale de Vinci se déploie, notamment au Maghreb.

ENTRÉ DANS LE GIRON DE VINCI en avril dernier, le groupe d'ingénierie électrique Cegelec (25.000 salariés dans une trentaine de pays) monte en puissance dans les énergies renouvelables. Fort d'une longue expérience dans l'hydraulique, Cegelec est également présent dans l'éolien hexagonal depuis l'ouverture de la première ferme française en 1997 et a installé environ 20 % du parc français. Entré plus récemment dans le solaire, il y est, comme dans l'éolien, essentiellement intégrateur et fournisseur de centrales clés en main, au sol ou sur bâtiments pour le compte d'entreprises ou de collectivités locales. Plus exceptionnellement, il en est

exploitant, à Maridoux (Gers), en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

■ APPELS D'OFFRE

Cette expérience dans les énergies renouvelables, alliée à une présence ancienne sur le terrain dans différents secteurs d'activité, porte également ses fruits à l'étranger, notamment au Maghreb. Au Maroc, le groupe, qui depuis 50 ans a participé à l'électrification du pays pour le compte de la compagnie nationale ONE, achève actuellement deux installations hydroélectriques à El Borj et Tanafnit. Il a remporté plusieurs appels d'offre éoliens et

sera présent aux côtés de General Electric dans un projet de ferme solaire thermique.

En Algérie, Cegelec était jusqu'alors surtout présent dans la sécurisation de sites pétroliers. L'implication de son partenaire local, Cegelec Spa, lui permet de satisfaire au critère de préférence nationale stipulant un minimum de 15 % d'équipements fabriqués en Algérie. « Nous souhaitons réussir ce projet d'Adrar car d'autres devraient suivre », confie le vice-président responsable de la division énergie Jean-Marc Perraud. Il confirme aussi les ambitions du groupe dans le photovoltaïque au Moyen-Orient. D. P.

▼ ÉNERGIE

Alizéo mise sur des éoliennes rabattables en cas de cyclone

L'entreprise compte sur l'appel d'offre éolien pour la Corse et l'Outre-Mer, deux zones de fortes turbulences, pour doper son activité.

CONCEVOIR UNE ÉOLIENNE capable de se coucher totalement sur le sol en moins de 40 minutes, c'est le pari tenu par la société Alizéo, implantée à Paris. Le projet, né en 2004, a été entièrement développé sur le site d'Alizéo à Perpignan. Une première machine de 1 mégawatt (MW), dotée d'un mât de 50 mètres de haut et de pales de 60 mètres de diamètre, est en service depuis décembre 2009 au bord de l'autoroute. Elle est certifiée conforme aux normes européennes et assurée par la Lloyd's. « Notre portefeuille actuel de commandes avoisine 100 éoliennes, dont les deux-tiers sont fermes. Le reste dépend encore d'accords administratifs », note Richard Lavaur, le PDG de l'entreprise.

La société, qui devrait réaliser 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010 avec 50 salariés, n'est pas encore rentable. Mais elle devrait bénéficier de l'annonce par le ministère du Développement durable, le 12 novembre, du lancement d'un appel d'offres pour l'installation d'éoliennes terrestres en Outre-mer et en Corse. « Cet appel d'offres oblige l'installateur à protéger les éoliennes en cas de cyclones. Ces régions sont soumises à des vents très violents, parfois supérieurs à 250 km/h et connaissent trois ou quatre cyclones par an. Avec une première tranche de 95 mégawatts (MW), cela devrait doper notre activité

en France », se réjouit Richard Lavaur. Alizéo a en effet inventé un système d'articulations à base de gros vérins hydrauliques, inspiré de celui existant sur les grues portuaires, qui permet de descendre l'ensemble de la machine, à la fois les pales et l'aérogénérateur. Alizéo détient cinq brevets pour cette machine dont l'aérogénérateur est fabriqué par Softwind, filiale à 100 % d'Alizéo. Toutes les autres éoliennes existant sur le marché sont fixes, à part celles de la société Vergnet. « Mais les éoliennes de Vergnet descendent moins rapidement que les nôtres et seules leurs pales sont rabattables », note Richard Lavaur.

■ PARTENARIAT AMÉRICAIN

Alizéo a également mis au point une technologie innovante d'aérogénérateur synchrone à attaque directe, développée par Areva-JSPM. Elle permet de soutenir le réseau électrique dans les îles, les sites isolés ou les petits réseaux électriques. « Nous sommes les seuls au monde à le faire. Notre ambition est de créer une filiale éolienne française de machines haut de gamme avec à la fois des éoliennes fixes (Softwind) et rabattables (Alizéo) », souligne le PDG. Alizéo mise sur un chiffre d'affaires proche de 50 millions d'euros avec 130 salariés l'an prochain. Elle a signé un partenariat avec une société américaine

pour se positionner sur le Sud des États-Unis et le Golfe du Mexique. Elle est également en pleine levée de fonds afin d'augmenter ses fonds propres de quelques millions d'euros. Son capital est détenu par sept actionnaires « dont de petits industriels et de petits fonds d'investissement ».

© ANNE-ISABELLE SIX



Le portefeuille de commandes avoisine 100 éoliennes.

▼ EN BREF

Un « pacte électrique breton » pour éviter le black-out

Pour éviter le black-out, la Bretagne, qui ne produit que 8 % de l'énergie qu'elle consomme, a lancé mardi avec l'État un « pacte électrique » pour limiter sa hausse de demande d'électricité, sécuriser son réseau et développer les énergies renouvelables. Ce dispositif doit permettre une économie virtuelle de consommation de 950 gigawatt/heure d'ici à 2015.

La Compagnie du Vent confirme son projet éolien en Manche

Lundi, la Compagnie du Vent a confirmé son intention de construire un gigantesque parc éolien marin de 700 mégawatts au large du Tréport (Seine-Maritime). Ce projet consiste à l'installation de 141 éoliennes, pour un coût de 1,8 milliard d'euros, sur un espace de 75 kilomètres carrés, à 18 km de la partie de côte comprise entre Criel-sur-Mer (Seine-Maritime) et Cayeux-sur-Mer (Somme).

Veolia Transport certifié développement durable par Arcet Notation

Arcet Notation attribué mardi aux prestations de transport de voyageurs de Veolia Transport-centre de la Boucle le certificat d'évaluation Publi-Cert avec la note A+. C'est la première entreprise de transport de voyageurs en Ile-de-France certifiée développement durable.